



Centre Psycho-Médico-Social Provincial Charleroi 2

Rue de la Régence, 19

6000 CHARLEROI

Tél. : 071/23 62 70

E-mail : cpmsprovcharleroi2@hainaut.be

Projet de Centre

2020-2025

PROJET DE CENTRE 2020-2025

Dans le cadre d'une réforme attendue des missions et de l'encadrement des CPMS , le projet de centre 2020-2025 est une actualisation du projet de centre 2016-2020.

RESSORT

- Le ressort du CPMS provincial Charleroi 2 couvre en partie la commune de Charleroi (territoires de Charleroi, Couillet, Dampremy, Gosselies, Marcinelle, Monceau ^s/S, Montignies ^s/S, Ransart et Roux) et la commune de Momignies.
- Notre ressort s'élève à 6796 élèves.
- Notre population est exclusivement issue de l'enseignement communal fondamental.
- Les territoires de Charleroi représentent presque 97% de notre ressort global. Nos établissements scolaires carolos s'inscrivent dans un tissu urbain postindustriel avec une densité de population six fois plus élevée que la moyenne belge et des indicateurs socioéconomiques défavorables (revenu médian faible, taux de chômage élevé, nombre élevé de bénéficiaires du RIS...), un important réseau de soins et une offre diversifiée d'activités sportives, culturelles et artistiques.
La commune de Momignies offre un autre paysage : rural, avec une faible densité de population, des indicateurs socioéconomiques défavorables et un faible maillage en matière de soins.

En bref :

- **6796 élèves**
- **Répartis sur les communes de Charleroi et Momignies**
- **100% écoles fondamentales : 30 directions, 49 implantations**
- **100% écoles communales**

NOTRE EQUIPE

L'équipe du CPMS provincial Charleroi 2 se compose de 15,5 ETP (Equivalent Temps Plein) :

- 13,5 ETP subsidiés par la Fédération Wallonie-Bruxelles (8 dans le cadre organique, 3 dans le cadre ISE et 2,5 dans le cadre des logopèdes) : 1 ETP Directrice, 4 ETP Conseillers psychopédagogiques, 1 ETP Auxiliaire psychopédagogique, 4 ETP Auxiliaires sociales, 1 ETP Auxiliaire paramédicale et 2,5 ETP Auxiliaires logopédiques.
- 2 ETP issus du personnel provincial non enseignant : 1 ETP Employée administrative et 1 ETP Agent d'entretien.

Notre Pouvoir organisateur est la Province de Hainaut, dont le siège est à la Direction Générale des Enseignements du Hainaut, Avenue Général de Gaulle 102 à 7000 Mons.

En bref :

- **1 Directrice**
- **4 CPP/1 APP**
- **4 AS**
- **1 APM**
- **2,5 AL**
- **1 Employée d'administration**
- **1 Agent d'entretien**

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

- **Gratuité**
- **Approche pluridisciplinaire**
- **Respect du secret professionnel et de la déontologie**
- **Indépendance vis-à-vis des écoles**
- **Délivrance d'avis non contraignants**

MISSIONS

Le décret Missions du 14.07.2006 décrit les missions des CPMS :

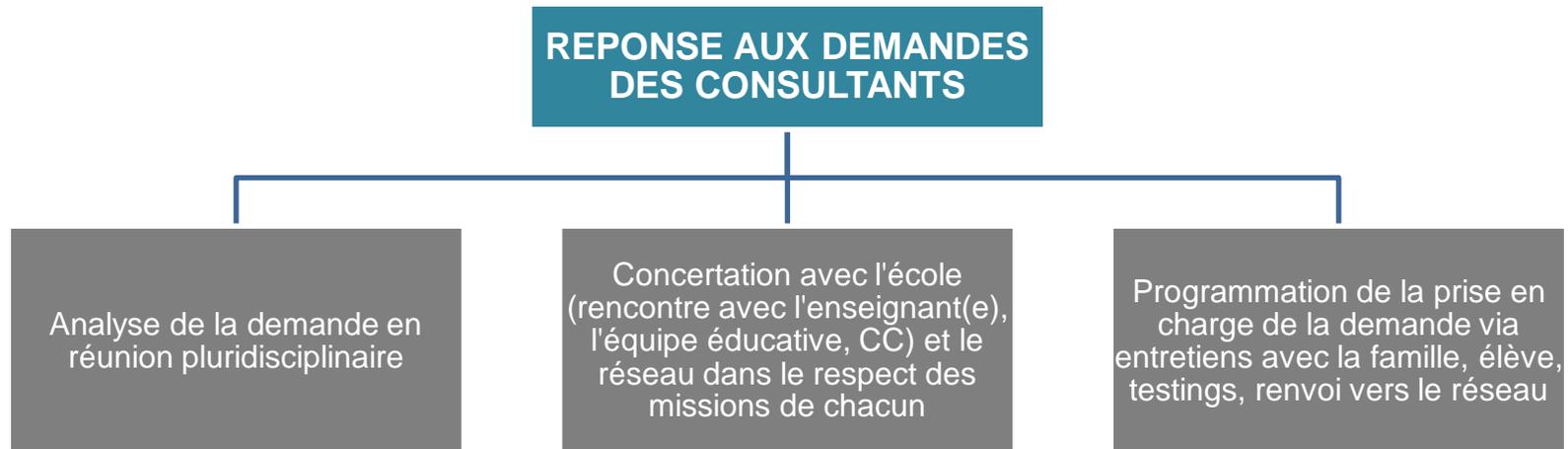


1. **PROMOUVOIR** les conditions psychologiques, psychopédagogiques, médicales et sociales qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer harmonieusement sa personnalité et de le préparer à assumer son rôle de citoyen autonome et responsable et à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle et économique.
2. **CONTRIBUER** au processus éducatif de l'élève tout au long de son parcours scolaire, en favorisant la mise en œuvre des moyens qui permettront de l'amener à progresser toujours plus et ce, dans la perspective d'assurer à tous des chances égales d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle.
3. Dans une optique d'orientation tout au long de la vie, **SOUTENIR** l'élève dans la construction positive de son projet de vie personnelle, scolaire, professionnel et de son insertion socioprofessionnelle.



Pour remplir ces missions, notre CPMS dispose

✓ d'un programme de base commun à tous les CPMS répartissant nos activités selon 8 axes :



ACTIONS DE PREVENTION

Conseils de classe en M3 et P1 systématiques

Animations (citoyenneté, EVRAS, hygiène bucco-dentaire...)

Collaboration des logopèdes avec les équipes éducatives maternelles (lecture interactive, développement du vocabulaire, ...)

Collaboration avec écoles, SPSE et le réseau

Groupe de travail thématique et formations

REPERAGE DES DIFFICULTES

Conseils de classe

Analyse des questionnaires M3

Observations en classe, animations

Entretiens, bilans via approche pluridisciplinaire

Travail en réseau

DIAGNOSTIC ET GUIDANCE

Entretiens, bilans
pluridisciplinaires, examen
complémentaire via spécialiste,
remise de conclusions et
proposition de suite

Mise à jour des outils,
formations

Mise en place d'aménagements
raisonnables et de protocoles
d'intégrations

INFORMATION ET ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

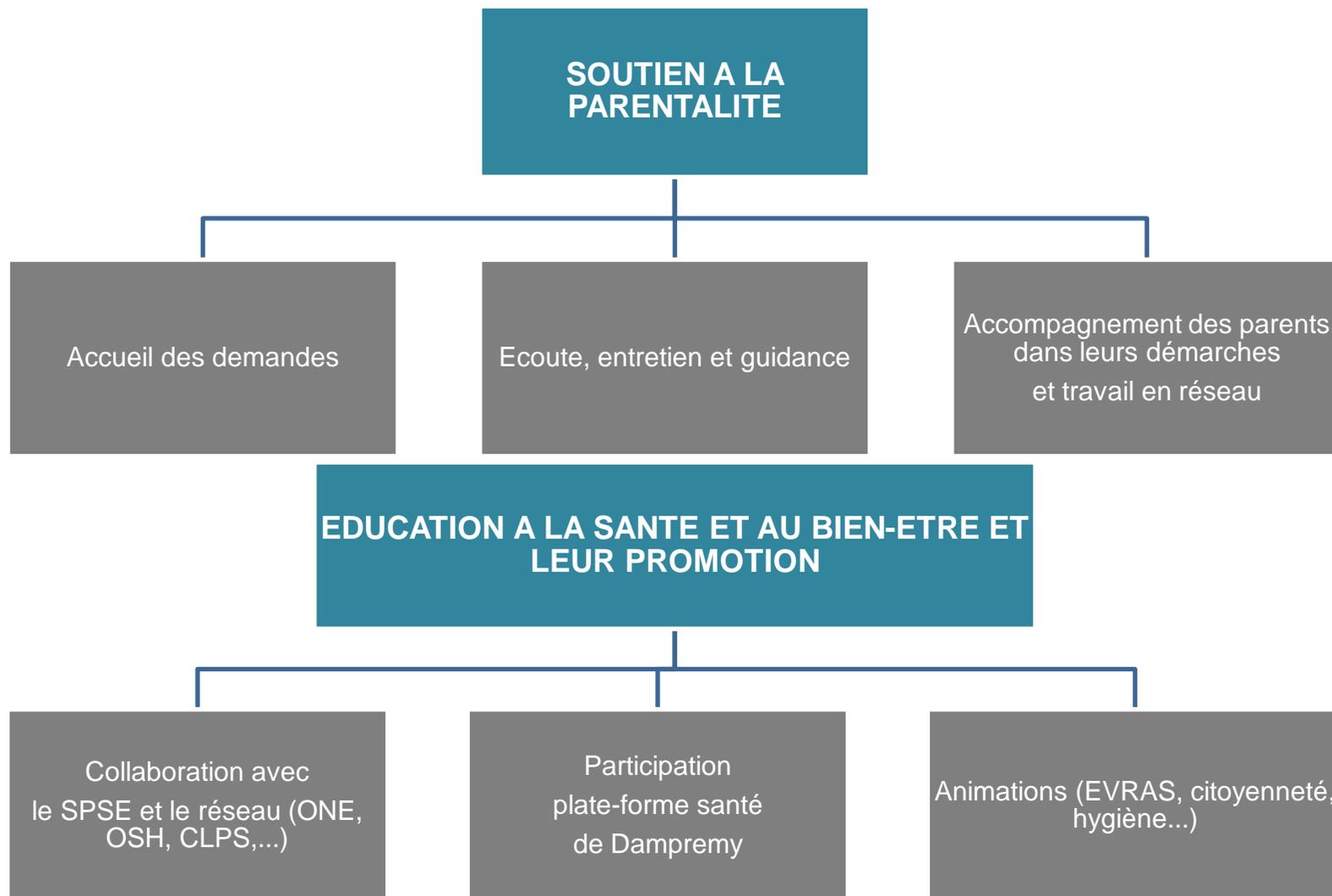
Animations
en P6

Conseils
de classe

Participation
SIEP

Entretiens et bilans

Collaboration
avec le réseau



- ✓ **d'un programme spécifique fixé par le P.O.** et dont nous respectons les valeurs et les priorités : analyse de la demande, orientation scolaire et professionnelle et soutien à la parentalité.
- ✓ **d'un projet de centre**

En bref :

3 Missions :

- **PROMOUVOIR les conditions psychologiques, psychopédagogiques, médicales et sociales permettant à l'élève de s'épanouir**
- **CONTRIBUER au processus éducatif**
- **SOUTENIR l'élève dans la construction de son projet**

8 Axes :

- **Offre de services**
- **Réponse aux demandes des consultants**
- **Actions de prévention**
- **Repérage des difficultés**
- **Diagnostic et guidance**
- **Information et orientation scolaire et professionnelle**
- **Soutien à la parentalité**
- **Education à la santé et au bien-être**

OBJECTIFS PRIORITAIRES

L'identité de notre service se fonde sur le respect et la bienveillance pour accueillir toute demande et y répondre en pensant le consultant dans sa globalité, grâce à une approche pluridisciplinaire.

Notre CPMS s'inscrit dans une démarche dynamique de réseau dans le respect des missions de chacun.

En qualité de partenaire privilégié de l'école, le CPMS provincial Charleroi 2 est en contact quotidiennement avec les réalités de nos consultants et des établissements scolaires. C'est ainsi que nous modulons nos actions et dégageons des objectifs prioritaires. Il ne s'agit pas d'un copier-coller d'une école à l'autre mais d'une approche singulière de chaque réalité et la mise en place d'une méthodologie au cas par cas.

Les objectifs prioritaires dégagés dans le projet du Centre 2016-2020 étant toujours d'actualité, nous avons décidé de les poursuivre pour la période 2020-2025.

Objectifs prioritaires

Activités

Moyens

1. Favoriser épanouissement général

1.1. Développement général

- Entretiens avec l'élève, sa famille
- Observation en classe, conseils de classe
- Animations thématiques
- Présence dans les écoles
- Projets de prévention co-construits avec l'école (hygiène, langage, citoyenneté)
- Accompagnement vers les partenaires Extérieurs
- Travail en réseau

- Collaboration avec les écoles
- Travail actif de réseautage
- Mise à disposition d'un local dans les écoles
- Participation à des formations, colloques, Débats
- Lectures et démarches
- Travail réflexif sur nos pratiques
- Mise en place de groupes de travail sur thématique

1.2. Violence, harcèlement, maltraitance

- Entretiens avec l'élève, sa famille
- Collaboration école et SPSE
- Animation thématiques
- Participation à des projets de lutte contre le harcèlement (ex. aménagement cour de récré)
- Collaboration avec le réseau (APEP, SSM, Service Jeunesse CPAS, AMO, SAP, ONE, Planning, maison des parents,...)

- Concertation école/SPSE/CPMS
- Formations
- Connaissance et activation régulière du réseau

Objectifs prioritaires

Activités

Moyens

1.3. Absentéisme

- Entretiens avec l'élève, sa famille
- Bilan pluridisciplinaire
- Concertation école/CPMS
- Collaboration avec les équipes mobiles
- Guidance vers le réseau

- Collaboration avec les écoles
- Synergie des différents intervenants au bénéfice du consultant
- Courrier, mails
- Visite à domicile (à l'appréciation de la Direction du CPMS)
- Synergie des différents intervenants au bénéfice du consultant

2. Orientation

- Entretiens avec l'élève, sa famille
- Bilans pluridisciplinaires
- Conseils de classe
- Animations P6, participation au SIEP
- Mise en place et participation aux aménagements raisonnables
- Mise en place et participation à des protocoles d'intégration
- Orientation vers l'enseignement spécialisé après processus de réflexion et de maturation
- Travail de réflexion autour des demandes d'avancement en P1, de maintien en M3 et de dérogation 8^e année dans l'intérêt du consultant
- Travail en réseau pour examen complémentaire, avis spécialisé et/ou mise en place des prises en charge nécessaires et utiles à l'épanouissement du consultant

- Formations
- Connaissance de la législation
- Participation active projets et réseau
- Construction support animations

3. Soutien à la parentalité

- Entretiens avec les familles
- Présence dans les écoles
- Accompagnement et travail en réseau en fonction des besoins et ressources du milieu familial
- Formations
- Groupe de réflexion en interne
- Création de support : affiche, questionnaire
- Travailler la lisibilité du service

4. Compétences professionnelles

- Travail en réseau
- Implication plates-formes
- Réunions d'équipes pluridisciplinaires
- Accès à des formations en corrélation avec les besoins des agents et des consultants
- Lectures
- Evaluation de nos pratiques

En bref :

Objectifs prioritaires :

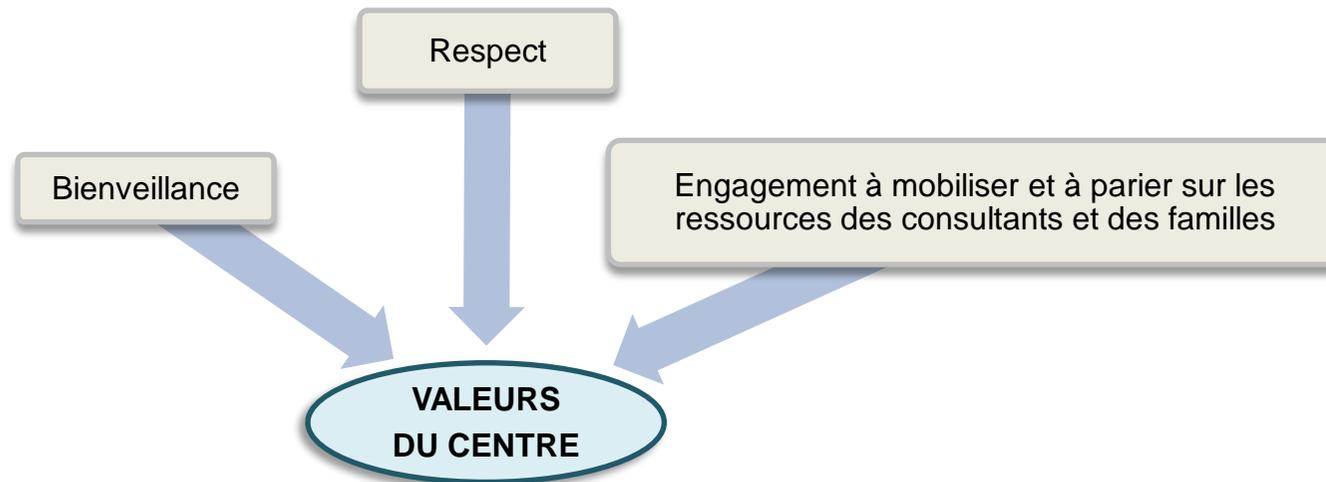
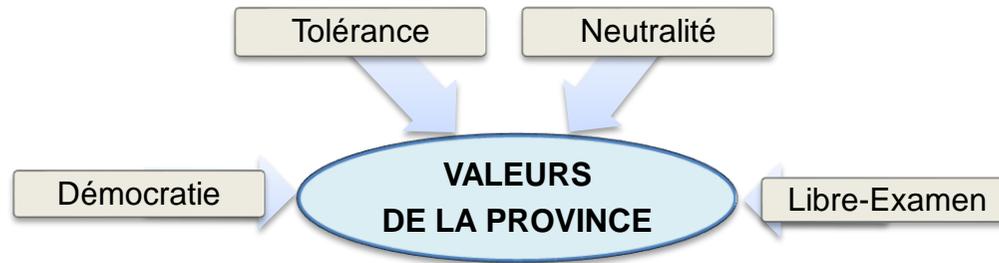
- **1. Favoriser l'épanouissement général**
 - 1.1. Développement général**
 - 1.2. Violence, harcèlement, maltraitance**
 - 1.3. Absentéisme**

- **2. Orientation**

- **3. Soutien à la parentalité**

- **4. Compétences professionnelles**

VALEURS





COMMENT NOUS CONTACTER ?

▶ **Par courrier :**

**CPMS provincial Charleroi 2
Direction : Mme Sophie PIRET
Rue de la Régence 19
6000 Charleroi**

▶ **Par téléphone :**

071 – 236.270

▶ **Par mail :**

cpmsprovcharleroi2@hainaut.be